



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2022

1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 du conseil de quartier aura été marquée par un grand dossier : celui de la qualité de l'air, exacerbé par la volonté du gouvernement du Québec de hausser la norme sur le nickel dans l'air ambiant. Il va sans dire : après plus de 10 ans de mobilisation active visant à obtenir des actions concrètes et ambitieuses quant à la lutte à la pollution atmosphérique, cette décision portée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a été reçue comme une gifle au visage par la population.

Les intentions étaient déjà claires depuis décembre, mais après la pause des Fêtes, les nécessités d'action se sont intensifiées. Du comité plénier commandé par la Ville de Québec quant à cet enjeu, en passant par le dépôt d'avis lors de l'appel d'opinions quant au dossier, en passant par du travail de documentation, de la mobilisation active et plus : le conseil de quartier a été sur tous les fronts lors de cette mobilisation. L'action a été soutenue, et s'est étendue tout au long de l'année : il ne s'est pas passé un mois, en 2022, sans que le dossier ne soit médiatisé, sans que la colère, la frustration et l'incompréhension des citoyennes et citoyens du secteur ne soit mise de l'avant, d'une façon ou d'une autre. Des médias régionaux aux médias nationaux, des bulletins de nouvelles à *Découverte*, le conseil de quartier a été un visage de la lutte, aux côtés de nombreux autres citoyens et citoyennes au fil d'une mobilisation à relais, faisant suite à un marathon d'une décennie réalisé par l'équipe de l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec qui avait en 2012 sonné l'alerte face à cet enjeu.

Un an plus tard - maintenant en 2023, les citoyens ont installé quelque 80 capteurs mesurant les PM2.5 et ont commencé à échafauder une vaste opération visant à bonifier la canopée du secteur. Les décideurs publics eux, ont publié coup sur coup bientôt trois volumineux rapports sur la question - rapports qui représentent évidemment un vif intérêt, même s'ils doivent dresser des conclusions sans avoir accès à de l'information tirée directement des sources de pollution, incluant les capteurs présents sur le territoire du Port de Québec. L'action ambitieuse, elle, se fait toujours attendre. L'incompréhension de la population, elle, persiste.

L'année 2022 aura été celle du recul. Est-ce que les décideurs publics, est-ce que les émetteurs de pollution responsables de la situation dans les quartiers de Limoilou sauront faire renaître l'espoir en 2023, effacer cet irresponsable recul et avancer dans la bonne direction?

La Caisse Desjardins de Limoilou, un soutien essentiel à notre action

Au-delà de cette épineuse question, je tiens également à profiter de ce mot d'ouverture pour remercier un partenaire clé du conseil de quartier du Vieux-Limoilou : la Caisse Desjardins de Limoilou. Année après année, notre action est ambitieuse et riche en projets et cela est dû en grande partie à la Caisse, qui par le biais de ses divers programmes, permet au conseil de quartier de monter des initiatives, de réaliser des projets, de contribuer à l'animation du quartier. Sans ce nécessaire apport, notre impact pour le Vieux-Limoilou serait assurément plus limité!

Raymond Poirier, président, conseil de quartier du Vieux-Limoilou

2. SOMMAIRE DU CONTENU

1. **Mot du président**
2. **Sommaire du contenu**
3. **À propos du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**
 - 3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2022
 - 3.2 Public présent lors des assemblées
 - 3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées
 - 3.4 Consultations publiques
 - 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier
 - 3.6 Mémoires et avis déposés par le conseil de quartier
 - 3.6.1 Règlement visant la hausse de la norme de nickel dans l'air ambiant
 - 3.6.2 Plan particulier d'urbanisme du secteur Wilfrid-Hamel
 - 3.6.3 Réaménagement du lien cyclable de la 8e Avenue
 - 3.6.4 Priorités du conseil de quartier pour les élections provinciales 2022
 - 3.7 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier
4. **Comités externes auxquels participe le conseil de quartier**
 - 4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - 4.2 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté
 - 4.4 Comité sur l'étude de la qualité de l'air en basse-ville
 - 4.6 Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - 4.7 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville
 - 4.8 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
 - 4.9 Comité pour un quartier Stadacona bienveillant
 - 4.10 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec
 - 4.11 Comité des acteurs clé des quartiers de la Canardière
 - 4.12 Table des partenaires - projet sur la qualité de l'environnement bâti
5. **Projets et initiatives du conseil de quartier**
 - 5.1 Développement d'une signalétique pour les ruelles du Vieux-Limoilou
 - 5.2 Marquage sur les trottoirs à l'entrée des ruelles du Vieux-Limoilou
 - 5.3 Le Coup de pousses de Limoilou
 - 5.4 Bac à jouets en libre service au parc Ferland
 - 5.5 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou
 - 5.6 Limoil'Air
 - 5.7 Les Particules
 - 5.8 Cartographie des opportunités de verdissement dans le quartier
 - 5.9 Festival de quartier 100% Limoilou
6. **Mobilisations auxquelles participe le conseil de quartier**
 - 6.1 Hausse de la norme de nickel dans l'air ambiant
 - 6.2 Tunnel Québec-Lévis
7. **États financiers 2022**

3. À PROPOS DU CONSEIL DE QUARTIER

Interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique;
- Transmettre leur avis au Conseil de ville ou au Conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier l'offre de service et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes qui se répartissent de la façon suivante : 4 femmes et 4 hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans; 3 personnes nommées par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle. La conseillère municipale est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou représente environ 18 000 citoyens et citoyennes.

3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2022

Au fil de l'année 2022, c'est 12 administrateurs et administratrices bénévoles, dans des postes élus ou cooptés, qui ont assumé diverses fonctions au sein du conseil de quartier du Vieux-Limoilou - soit dans le cadre de son fonctionnement, soit dans la participation à divers comités ou dans le cadre de diverses démarches de consultation. .

Par ordre alphabétique –

Membres votant :

APOLLON, Pascal

CLAVEAU, Martin

DRICOT, Vincent

GUÉRIN-GIRARD, Marie-Soleil

POIRIER, Raymond

BELLAVANCE, Julie

CHAHINE, Karim

GOSELIN, Michaël

LACHANCE, Sébastien

RAMIREZ, Marjorie

BRASSARD-HALLÉ, Aude

CHARUEST, Diane

JEAN, Nicolas

MARIER-DIONNE, Pascal

Membres non votant :

SMITH, Jackie

Conseillère municipale, district Limoilou

3.2 Public présent lors des assemblées 2021

De façon générale, sur 10 mois, on parle d'une médiane d'environ 19 personnes présentes aux assemblées, en sus des administrateurs et administratrices du conseil de quartier, de même que des observateurs réguliers (conseillère municipale, conseillère en interaction citoyenne).

Les assemblées de janvier, février et mars se distinguent car des séances d'information ou d'échange sur des dossiers d'intérêt pour la population, ou suscitant la controverse, ont été proposées, venant ainsi *booster* l'audience. Avec un automne chargé, et des administrateurs ou administratrices fort sollicités par diverses mobilisations et comités, des défis quant à la promotion des séances ont également été observés, malheureusement.

Les séances de l'année 2022 ont été intégralement tenues en format principalement présentiel, à l'exception de quelques-unes. Bien que cela ait rendu plus agréables les échanges sur place, cela semble avoir eu un effet négatif sur la participation des citoyennes et citoyens, notamment pour les périodes de questions et commentaires.

Présence mensuelle :

- Janvier : 36
- Février : 31
- Mars : 55
- Avril : 28
- Mai : 12
- Juin : 12
- Septembre : 6
- Octobre : 7
- Novembre : 5
- Décembre : 2

3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées

Plusieurs intervenants ont été invités par les administrateurs du conseil de quartier à venir présenter dans le cadre des assemblées régulières de 2022 :

- Janvier
 - présence d'Élisa Verreault, coordonnatrice inter-chantiers et Dominique Laflamme, directrice générale par intérim, autour de l'organisme Lab-École, volet implication citoyenne pour un quartier bienveillant ;
- Février :
 - présence d'Evelyne Fortier, conseillère - Vie associative à la Caisse Desjardins de Limoilou concernant le Fonds Écoresponsable mis en place par l'institution;

- présence de représentants de l'Épicerie 13-2 concernant un projet d'espace communautaire porté par l'organisation;
- Mars :
 - présence de Gracia Adams, chargée de projet au Centre Jean-Guy-Drolet, concernant l'offre alimentaire dans le Vieux-Limoilou et les mesures mises en oeuvre pendant la période de fermeture temporaire du IGA Pierre Jobidon ;
 - présence de Sergio Marquez, ingénieur à la Division de la planification du transport et de la conception routière, concernant le cheminement scolaire désigné pour l'École Stadacona et le secteur qui l'entoure ;
- Mai :
 - présence de Cynthia Legault, conseillère en environnement au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec concernant un projet de déminéralisation porté par la Ville dans le Vieux-Limoilou ;
 - présence de Thomas Ouellon, membre du comité du parc-école Grande-Hermine, et de Sonia Rivest, directrice, concernant une demande d'appui du conseil de quartier au projet ;
- Juin :
 - présence de Mustapha Ramadni, conseiller en environnement à la Ville de Québec, concernant la lutte à la renouée du Japon ;
 - présence d'Alexandra Mauger et de Marie-Pierre Larose, conseillère en consultation publique, concernant le Plan particulier d'urbanisme du secteur Wilfrid-Hamel ;
- Octobre :
 - présence de Gabrielle Rémillard, travailleur du milieu - secteur de Limoilou, pour une présentation du service «Aînés-nous à vous aider» ;
 - présence de l'abbé Julien Guillot et de Diane Dupuis, directrice générale de la Paroisse de Limoilou concernant un projet de développement touristique concernant l'église Saint-Fidèle ;
- Décembre :
 - présence de Louis H.-Campagna, président du conseil de quartier de Saint-Roch, concernant des résolutions solidaires liées à L'Oasis du Port de Québec.

3.4 Consultations publiques

- **Demandes d'opinion**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a été invité à donner son avis à une seule occasion en 2022, à la demande du Service de l'interaction citoyenne, dans le cadre de consultations publiques ou de demandes d'opinion.

Demande d'opinion - École de cirque de Québec, 280, 8e rue : augmentation de la superficie administrative : L'École de cirque de Québec souhaite reconvertir le presbytère, voisin de l'ancienne église qu'ils occupent, à des fins administratives. Or, la zone 19236Pa où se situe le bâtiment limite à 125 mètres carrés la superficie maximale de plancher par établissement pour cet usage. Vous êtes invités à une consultation écrite concernant un projet de modification réglementaire qui vise à augmenter l'usage du groupe C1 services administratifs à 1000 mètres carrés.

La zone est issue d'un zonage parcellaire regroupant uniquement l'ancienne église du Saint-Esprit et son presbytère, appartenant aujourd'hui à l'École de cirque de Québec, située au coin de la 7e Rue, de la 8e Rue et de la 3e Avenue.

[Rapport de la demande d'opinion](#)

- **Participation à des ateliers d'échanges dans le cadre de consultations publiques**

Le conseil de quartier a participé à des ateliers liés à la politique de participation citoyenne et au rôle des conseils de quartier, de même qu'à des ateliers sur les outils de communication des conseils de quartier. Il a également participé à un atelier sur Québec organisé par l'équipe de Destination Québec Cité. De façon général, les administrateurs et administratrices, lorsque sollicités, se mobilisent afin de participer le plus possible à divers ateliers ou séances spéciales.

3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier

En 2022, ce sont 58 résolutions qui ont été adoptées par le conseil de quartier. De celles-ci, le deux tiers relèvent d'éléments de procédures (dépôts de projets, paiements divers, ouvertures d'assemblées ou adoption de procès verbaux). Le tiers restant étaient des résolutions visant à interpeller l'administration municipale, ou d'autres paliers de gouvernance, autour de divers enjeux. Sur ces quelque 12 résolutions, 6 sont demeurées sans réponse à l'assemblée générale 2023, alors que d'autres ont obtenu des réponses ou sinon, à tout le moins, des suivis au sein d'autres instances (comités, conseil municipal).

- **Résolution concernant la hausse de la norme sur le nickel proposée par le gouvernement du Québec**

Le conseil de quartier :

DÉPLORE que le gouvernement du Québec fasse fi de la santé des Québécois.e.s, et plus particulièrement des quelques 50 000 résident.e.s de Limoilou; demande que le principe de précaution soit mis en application quant à la norme sur le nickel dans l'air et que le gouvernement du Québec abandonne sa proposition de règlement afin d'éviter un effet négatif important sur la santé des résident.e.s de Limoilou et de la Basse-Ville de Québec;

SOUHAITE que les élu.e.s municipaux, provinciaux et fédéraux reconnaissent le droit des citoyen.ne.s. de Limoilou à un environnement et un air sain et travaillent à résorber et amenuiser les problèmes quant à la qualité de l'air de Limoilou plutôt que de s'affairer - pour des motifs économiques - à amplifier ces problèmes;

SOUHAITE que la Ville de Québec, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada fixent, de façon conjointe ou séparément, des objectifs clairs afin de diminuer de façon importante le taux de pollution atmosphérique dans Limoilou et la Basse-Ville de Québec au fil des trois prochaines années;

DEMANDE à la Ville de Québec d'appuyer les citoyen.ne.s de Limoilou et de la Basse-Ville de Québec relativement aux attentes de la population mentionnées, et fasse des représentations en ce sens auprès des différents paliers de gouvernement concernés.

***Suivi obtenu** / Le conseil de quartier a été convié à participer à un comité plénier concernant le dossier du nickel et de la qualité de l'air dans le secteur Basse-Ville-Limoilou, suite auquel le Conseil municipal s'est prononcé unanimement contre le projet de hausse porté par le Gouvernement du Québec. Un mémoire a également été déposé par la Ville de Québec à cette occasion.*

- **Résolution concernant la mise en disponibilité des données de la santé publique sur la qualité de l'air de Limoilou-Basse-Ville**

Le conseil de quartier :

DEMANDE à la Santé publique de la Capitale Nationale de convoquer expressément le comité Mon environnement, ma santé afin que soit rendu public, dans des délais rapides, le taux d'exposition au nickel mesuré par les échantillonnages sur les particules en suspension totale;

RECOMMANDE à la Santé publique de la Capitale-Nationale de rendre public le rapport de la phase 2 des travaux de Mon environnement, ma santé en amont de la fin de la période d'examen sur le règlement sur le nickel dans l'air ambiant, c'est-à-dire, avant le 20 février 2022;

ESPÈRE que la Santé publique de la Capitale-Nationale ait à cœur la santé des citoyen.ne.s de Limoilou et de la Basse-Ville de Québec et contribue, par l'accès public à ces données, à appuyer la reconnaissance de leur droit à un environnement et un air sain.

Suivi obtenu / *Le conseil de quartier n'a pas obtenu de suivi direct, mais toutefois la question a été abordée dans le Comité-conseil de l'étude «Mon environnement, ma santé» porté par la Direction régionale de la santé publique. Celle-ci a choisi de ne pas rendre disponible de données supplémentaires pendant la période de consultation sur la hausse de la norme de nickel.*

- **Résolution concernant la quantité minimale de stationnements imposée aux nouvelles constructions résidentielles dans le Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

S'INTERROGE sur les motifs justifiants , à l'heure actuelle, cette mesure minimale de stationnements imposée aux nouvelles constructions dans le quartier;

SUGGÈRE de remettre en question l'obligation d'un minimum d'espace de stationnement dans toutes les nouvelles constructions résidentielles pour les huit logements et moins, entre autres en supprimant les normes minimales de stationnement ou à tout le moins en revoyant celles-ci à la baisse;

SUGGÈRE d'imposer à la place des normes maximales de stationnement, comme l'ont effectué certaines villes et arrondissements montréalais au cours des dernières années;

SUGGÈRE de prévoir davantage de mesures particulières et d'incitatifs encourageant la mobilité durable (autopartage, covoiturage, espace vélos, etc), dans de nouveaux projets de construction, afin de réduire les besoins en stationnement, d'offrir des alternatives viables et d'inciter les développeurs à élaborer des projets plus durables;

INVITE plus largement la Ville à réfléchir pour se doter d'une politique de stationnement durable, dans une perspective de réduire la dépendance à l'automobile, d'optimiser et valoriser davantage les espaces et d'améliorer la qualité de vie du quartier.

Suivi obtenu / *Le conseil de quartier a obtenu réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement :*

Nous avons pris connaissance de la résolution 22-01-04 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernant la quantité minimale de stationnements imposée

aux nouvelles constructions résidentielles. Sans présumer des orientations futures de la Ville, nous tenons à souligner les éléments suivants :

Les exigences de stationnement diffèrent d'un milieu à l'autre. Ainsi, le quartier Vieux-Limoilou est situé en milieu urbain dense au chapitre du stationnement. Dans ce milieu, l'exigence minimale de stationnement est de 0,5 case par logement pour les immeubles de 4 logements et plus (0,25 pour des logements sociaux). Ce sont les normes les moins élevées dans toute la ville. Dans ce même milieu urbain dense, un maximum de 2 cases de stationnement par logement est fixé. Il y a donc bel et bien des maximums de stationnement sur le territoire de la ville.

Dans le quartier Vieux-Limoilou, les grilles de spécifications du Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme exigent rarement des cases de stationnement intérieures et jamais de cases de stationnement souterraines. Les stationnements souterrains construits le sont donc à l'initiative des constructeurs de projets immobiliers. Dans les différents quartiers qui composent le milieu urbain dense, le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a accordé 57 exemptions totales ou partielles à l'obligation réglementaire de fournir des cases de stationnement entre 2012 et 2020. Il est donc possible de construire des logements sans stationnement, à certaines conditions.

Selon l'enquête Origine-Destination de 2017, le nombre de voitures par ménage (taux de motorisation) du quartier Vieux-Limoilou variait de 0,5 pour les ménages d'une personne à 1,3 pour les ménages de 3 personnes ou plus, avec une moyenne de 0,8 voiture par ménage. Appliquée au nombre de ménages du quartier en 2016, cette moyenne signifie qu'il y aurait environ 6 500 voitures dans le quartier Vieux-Limoilou. Toujours selon l'enquête Origine-Destination, le nombre moyen de voitures par personne dans le quartier est d'un peu moins de 0,5.

La révision du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville et la construction prochaine du tramway pourraient amener l'administration municipale à revoir les exigences de stationnement. Nous savons déjà qu'un redécoupage des milieux sera nécessaire pour tenir compte de la nouvelle desserte en transport en commun par le tramway et le redéploiement des Métrobus. Vous comprendrez que la Ville voudra tenir compte des données disponibles afin de guider ses choix en matière de stationnement. Il serait contre-productif d'éliminer toutes les exigences de stationnement si cela génère des problèmes importants de stationnement sur rue.

Un portrait exhaustif de la situation, notamment du nombre de places disponibles sur rue et du nombre de vignettes de stationnement émises, sera nécessaire afin de guider les orientations de la Ville.

- **Résolution concernant le verdissement du secteur sud du quartier Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RECOMMANDE la mise en place d'un comité dédié à la question du verdissement du secteur sud du quartier Vieux-Limoilou, dont l'objet pourrait concerner, de façon approximative et au minimum, le quadrilatère allant de la 4e Rue à la rivière Saint-Charles, de la 2e Avenue au boulevard des Capucins, c'est-à-dire, le secteur sud du quartier;

PROPOSE que ce comité soit mis en place avec l'accord de la Ville de Québec et qu'il soit piloté par la conseillère municipale du district, en collaboration avec le conseil de quartier;

SUGGÈRE que ce comité inclut une variété d'intervenants pertinents au dossier, tels que :

- Élu.e.s;
- Citoyen.ne.s résidant dans le secteur concerné;
- Représentant.e.s du conseil de quartier du Vieux-Limoilou;
- Représentant.e.s d'organismes présents dans le secteur concerné;
- Représentant.e.s de divers services de la Ville de Québec, ce qui pourrait inclure, par exemple, le Service du transport et de la mobilité intelligente, le Service de planification de l'aménagement et de l'environnement, le Service de l'ingénierie, ou encore le Service de la protection contre les incendies;
- Expert.e.s associé.e.s à des organismes externes, intéressés par la mobilité urbaine, l'aménagement durable et le verdissement;
- Représentant.e.s du Bureau de projet du Tramway de Québec.

SUGGÈRE que ce comité soit dédié de façon particulière au verdissement du secteur, en lien avec les enjeux associés, tels que son aménagement et ses infrastructures de mobilité, et qu'il puisse proposer et mettre en application les solutions ciblées;

PROPOSE que ce comité s'intéresse à la fois au verdissement concernant les terrains publics, autant que la déminéralisation de terrains privés avec l'accord des citoyens concernés;

PROPOSE qu'à travers cette initiative, la Ville de Québec reconnaisse les enjeux particuliers ressentis dans le secteur sud du Vieux-Limoilou en matière de la qualité de l'air, et que le projet puisse faire office d'un véritable «laboratoire urbain» en matière de verdissement et de mobilité dans la continuité des expérimentations amorcées en matière de déminéralisation.

Suivi obtenu / Aucun suivi n'a été obtenu pour cette résolution.

- **Résolution concernant la pertinence de réaliser des études complémentaires concernant les émissions de l'incinérateur de Québec**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE qu'après plus de 50 ans d'implantation dans un secteur densément peuplé, les autorités gouvernementales, à tous les niveaux, n'ont jamais jugé opportun d'entreprendre des études complètes et rigoureuses afin de connaître les impacts réels de l'incinérateur sur la qualité de l'air à Limoilou;

RELAIE aux autorités, à nouveau, les inquiétudes des résidents et résidentes du quartier quant à l'impact de la qualité de l'air sur leur santé et remarque l'absence de données ou d'informations claires et documentées de façon adéquate quant aux risques liés à l'exposition aux polluants atmosphériques;

DEMANDE à la Ville de Québec d'effectuer des représentations auprès du MELCCFP afin qu'il réponde aux critiques soulevées par ce scientifique-citoyen et que ce ministère entreprend, sans délais, de nouvelles études de la qualité de l'air plus rigoureuses;

SOUHAITE que la Ville de Québec se dote d'équipements permettant l'échantillonnage en continu à la sortie de l'incinérateur pour les éléments qui ne sont mesurés que lors des campagnes annuelles d'échantillonnage : Hg, NOx, PM2,5 et dioxydes et furanes;

DEMANDE à la Ville de Québec, à défaut de pouvoir fermer l'incinérateur à court ou moyen terme, de favoriser des actions visant la réduction à la source des intrants à l'incinérateur, de contribuer à réduire les taux d'émissions, comme, notamment, la bonification du programme de compostage communautaire qui est limité, actuellement, à 37 sites et agissant de façon complémentaire à la biométhanisation.

Suivi obtenu / *Le conseil de quartier a obtenu réponse de la Division de la gestion des matières résiduelles, concernant le dernier point, c'est-à-dire, la question du programme de compostage communautaire :*

La Ville de Québec est soucieuse de favoriser la réduction de déchets à la source et contribue à la sensibilisation de la population par ses divers programmes de communication. La collecte et le traitement des résidus alimentaires sont un exemple d'action significative qui permettra une plus grande valorisation des matières résiduelles et une réduction des tonnes incinérées. L'engagement public de la GMR est également de poursuivre le financement des sites de compostage communautaire tant et aussi longtemps qu'ils seraient utilisés.

La Ville de Québec n'ajoutera pas de nouveau site à son réseau à court terme. Elle souhaite attendre de voir les impacts qu'aura le déploiement de la collecte et le traitement des résidus alimentaires avant de planifier l'installation de nouveaux sites de compostage. Le début de la collecte des résidus alimentaires est prévu en

novembre 2022. Nous estimons que cette collecte, beaucoup plus simple et accessible pour les citoyens, pourrait potentiellement faire diminuer l'engouement pour les sites de compostage communautaire dans le futur.

Le conseil de quartier n'a toutefois pas obtenu de réponse de la Ville de Québec concernant le corps de sa résolution, c'est-à-dire, concernant la nature et la fréquence des mesures prises à l'incinérateur de Québec.

- **Résolution concernant le marquage au sol et la sécuritisation des déplacements actifs au passage de la période estivale**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE que, année après année, le renouvellement de la peinture au sol semble tarder, pouvant, selon les artères, être étiré jusqu'à la mi ou la fin juin;

DÉPLORE que pour 2022, l'installation de bollards sur la piste cyclable de la 8e Avenue n'ait toujours pas été effectuée alors que, de manière effective, la piste est, elle, utilisable et utilisée depuis avril dernier avec la fonte des neiges;

DÉPLORE ainsi un manque relatif d'agilité quant à la préparation et la réinstallation des aménagements sécuritaires liés aux transports actifs de la part de l'administration municipale, malgré un contexte où l'été se fait toujours plus hâtif, et malgré le fait que la même administration a su faire montre d'agilité en la matière pour d'autres types d'aménagements - notamment, les jeux d'eau;

SUGGÈRE que l'administration municipale revoie ses calendriers de charge afin de mettre en priorité la réalisation des aménagements liés aux transports actifs pour les étés à venir, en priorisant les quartiers ou secteurs où les déplacements piétons et cyclistes sont importants;

RECOMMANDE que les artères incluant des bandes cyclables soient nettoyées en priorité aux artères qui ne sont utilisées que pour fins de stationnement;

PROPOSE que l'administration municipale revoie les dates liées à l'ouverture de la saison cyclable afin de refléter plus adéquatement les réalités actuelles liées à la température, et ajuste en fonction de cette révision les dates liées au marquage au sol des pistes cyclables et passages piétonniers.

Suivi obtenu / Le conseil de quartier a obtenu réponse de la Division Planification et soutien, Entretien des voies de circulation :

Actuellement, la séquence de préparation pour le réseau cyclable est la suivante:

- 1- Soufflage de la neige à la fin mars pour accélérer la fonte
- 2- Nettoyage des surfaces en pavage vers la fin avril
- 3- Marquage de la chaussée en mai
- 4- Mise en place des bollards et délinéateurs

Il y a un enjeu technique lié au marquage de la chaussée.

Depuis 2010, la réglementation fédérale a changé et nous devons maintenant utiliser de la peinture à l'eau qui s'applique seulement à des températures de plus de 10 degrés. Comme le marquage se fait de nuit, que la température doit être supérieure à 10 et que la surface doit être sèche, le marquage ne commence jamais avant la 3e semaine de mai. L'explication est donc de nature technique.

Cependant, dans le cadre du déploiement de la Vision de la Mobilité active, nous sommes à réviser chaque étape de la préparation pour l'ouverture et la fermeture du réseau cyclable afin de prolonger au maximum la saison de vélo dans des conditions sécuritaires. Cette révision de processus nous conduira à faire des essais dès le printemps 2023 afin de réduire l'écart de temps entre l'arrivée du beau temps en avril et la mise en service du réseau cyclable.

- **Résolution concernant les terrains laissés vacants par Hydro-Québec au sud du quartier Vieux-Limoilou #3**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE l'incohérence entre les réponses obtenues concernant le rachat des terrains d'Hydro-Québec et le discours public tenu par la Ville de Québec les concernant;

DÉPLORE que l'administration municipale n'ait pas reçu avec suffisamment de sérieux les résolutions prises concernant les terrains vacants d'Hydro-Québec, faisant ainsi que les administrateurs et administratrices ont été mal informés des intentions réelles et du processus réel mené par l'administration municipale concernant ces terrains;

DÉPLORE avoir été informé qu'un processus d'acquisition concernant ces terrains était en cours en 2019, alors que la Ville de Québec avait déjà, à l'époque, refusé d'en faire l'acquisition une année auparavant;

DÉPLORE avoir obtenu une réponse sommaire et, au final, inexacte, lorsqu'il a relancé l'administration municipale en 2021 concernant les intentions de la Ville de Québec relatives aux terrains laissés vacants par Hydro-Québec.

***Suivi obtenu** / Le conseil de quartier a obtenu réponse conjointe du Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement pour ses résolutions #3 et #4 concernant le dossier - voir point suivant.*

- **Résolution concernant les terrains laissés vacants par Hydro-Québec au sud du quartier Vieux-Limoilou #4**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à l'administration municipale de revoir sa décision et de retourner à la table de discussions aux côtés d'Hydro-Québec concernant l'acquisition de ces terrains, accompagné d'une décontamination suffisante pour en retirer les hydrocarbures qui y sont actuellement présents;

RECOMMANDE à la Ville de Québec que cette acquisition soit faite dans une volonté de verdissement afin de bonifier la canopée du secteur, dans une logique de lutte à la pollution atmosphérique, et dans un contexte où les terrains demeureront trop contaminés pour permettre un usage résidentiel.

***Suivi obtenu** / Le conseil de quartier a obtenu réponse du Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement :*

Nous prenons acte des résolutions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou. La Ville est actuellement en discussion avec Hydro-Québec relativement à la disponibilité pour la vente des lots en question. Cette situation ne doit pas être interprétée comme une démarche formelle d'acquisition considérant que les lots seraient affectés par de la contamination pouvant entraver de manière importante leur potentiel d'acquisition.

- **Résolution concernant la recherche de solution à la propriété des ruelles du Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier :

APPUIE les demandes formulées par les quelque 500 citoyens et citoyennes des ruelles concernés et leurs porte-parole, afin que l'impasse puisse être dénouée, et suggère ainsi de solliciter le politique si l'administration n'est pas en mesure de régler à satisfaction ce dossier;

DÉPLORE que les citoyens et citoyennes soient tenus à longueur de bras des discussions et aie dû envoyer une lettre ouverte, et réaliser une sortie médiatique, afin d'obtenir un suivi de la part de la Ville de Québec, indiquant la suite actuelle des discussions;

ESTIME que des solutions alternatives pourraient également être considérées, advenant que l'impasse persiste quant aux solutions déjà envisagées, et que les citoyens ou le conseil de quartier pourraient être, chacun, porteurs de solutions;

SOUHAITE que l'impasse soit dénouée au bénéfice des citoyens et citoyennes.

Suivi obtenu / Aucun suivi n'a été obtenu quant à cette résolution.

- **Résolution concernant le marquage au sol des traverses piétonnes dans le Vieux-Limoilou**

Le conseil de quartier :

DÉPLORE que plusieurs traverses piétonnes du quartier n'aient pas été marquées au sol à l'été 2022, limitant ainsi d'autant leur impact - déjà limité - pour la sécurité des piétons et des piétonnes du quartier;

ESTIME que cette situation n'est pas acceptable, et que la Ville de Québec devrait oeuvrer à garantir la sécurité des déplacements piétons;

DEMANDE à nouveau à ce que le marquage des traverses piétonnes existantes soit réalisé dans des délais raisonnables, tout particulièrement pour les quartiers où les déplacements piétons sont nombreux, afin que ces citoyens et citoyennes n'aient pas à attendre au-delà de la Saint-Jean-Baptiste, voire de la fête du Travail afin que ces marquages soient renouvelés.

Suivi obtenu / Aucun suivi n'a été obtenu quant à cette résolution.

- **Résolution concernant l'étude menée par la Ville de Québec d'octobre à décembre 2022 au sujet de la qualité de l'air dans Limoilou**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SUGGÈRE d'inviter les conseils de quartier du Vieux-Limoilou, de Maizerets et de Lairet à une rencontre technique ayant pour but de présenter la méthodologie élaborée pour réaliser le projet et, ensuite, de permettre un échange autour de celle-ci et de ses implications;

SUGGÈRE de prévoir, dans la méthodologie du projet, toutes les mesures technologiques nécessaires et disponibles actuellement afin de déceler la contribution de différents émetteurs

et d'inclure dans l'évaluation des variables supplémentaires (PM2.5, CO, SO2, NO2, Pb) ainsi que de clarifier quels métaux seront analysés dans le cadre du projet;

SUGGÈRE de favoriser les mesures à la source - par exemple, sur le territoire du Port de Québec, à la sortie de l'incinérateur ou encore de l'usine White Birch, afin de pouvoir identifier de façon la plus diligente possible les substances émises à partir de leur point de départ, pour pouvoir ensuite les retracer dans les modélisations réalisées à partir des mesures prises dans la balance des capteurs installés sur le territoire limoulois.

***Suivi obtenu** / Le conseil de quartier a obtenu des explications sommaires, par écrit, quant aux choix effectués par la Ville de Québec et ses partenaires concernant l'étude menée à l'automne 2022 sur la qualité de l'air.*

- **Résolution concernant la pérennisation du bain portuaire L'Oasis du Port de Québec**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

APPUIE le conseil de quartier de Saint-Roch dans la résolution qu'il a récemment adopté en séance publique sur le sujet;

SUGGÈRE qu'un partenariat de financement soit exploré, entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec, afin de favoriser l'engagement des deux instances au développement et à la pérennisation de cette infrastructure;

SUGGÈRE, advenant un partenariat, que les sommes dégagées du budget de l'Administration portuaire de Québec ou du Village Nordik soient réinvesties au bénéfice des citoyen.ne.s dans des infrastructures de bon voisinage et non retournées dans les activités ordinaires du Port;

SOUHAITE voir le projet de bain portuaire pérennisé.

***Suivi obtenu** / Aucun suivi n'a été obtenu pour l'instant.*

- **Résolution concernant l'accès aux données sur la qualité de l'eau du Bassin Louise**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

APPUIE le conseil de quartier de Saint-Roch dans la résolution sur le sujet qu'il a récemment adoptée en séance publique;

DEMANDE à la Ville de Québec ainsi qu'à l'Administration portuaire de Québec de rendre disponibles publiquement les données récoltées concernant la qualité de l'eau sur leur territoire,

dans un souci de transparence et d'ouverture, et que celles-ci incluent les données concernant la qualité des eaux du Bassin Louise;

SUGGÈRE qu'il en soit de même avec toutes autres données d'intérêt public liées à la santé des citoyens.ne.s de la ville ou à leurs milieux de vie.

Suivi obtenu / Aucun suivi n'a été obtenu pour l'instant.

3.6 Mémoires déposés par le conseil de quartier

3.6.1 Avis déposé dans le cadre des consultations entourant le projet de règlement visant la hausse de la norme sur le nickel dans l'air ambiant

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou estime que la norme sur le nickel dans l'air ambiant ne doit pas être rehaussée et, ainsi, que la norme actuellement en vigueur doit être maintenue - ne serait-ce qu'en raison du principe de précaution.

La situation relative à la qualité de l'air dans le secteur Limoilou, à Québec, est préoccupante. Un cumul important de polluants, provenant de diverses sources (Port de Québec, voisinage industriel, autoroutes) se trouve déjà dans l'air du quartier, que plusieurs qualifient de «soupe chimique».

Cette situation liée à la pollution atmosphérique vient ajouter à de nombreuses inégalités socio-environnementales, faisant que la population du secteur soit plus à risque de maladies cardio-respiratoires, ou encore a une espérance de vie moindre qu'ailleurs dans la ville de Québec et au Québec. De ce fait, l'ajout d'un plus grand potentiel de polluants ne pourrait que venir aggraver une situation déjà critique, et exacerber des vulnérabilités déjà présentes.

Par ailleurs, le conseil de quartier estime que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP) ne possède pas toute l'information nécessaire afin d'évaluer les impacts sur la santé, sur l'environnement et sur la qualité de vie de la population associés à une éventuelle hausse de la norme sur le nickel dans l'air ambiant. L'interaction entre les polluants déjà présents n'a pas été considérée dans son analyse, et les données sur le sujet qui sont en possession du ministère sont limitées.

Enfin, le conseil de quartier estime que le MELCCFP n'a pas les assises juridiques nécessaires afin de faire appliquer ou respecter son règlement sur le territoire du Port de Québec. La hausse de la norme ne pourrait, ainsi, être accompagnée d'effets contraignants à moins que le gouvernement du Québec ne soit en mesure de se doter de nouvelles bases juridiques ou constitutionnelles qui lui permettraient d'agir à l'intérieur des installations du Port.

Ainsi, afin de ne pas exacerber des problématiques existantes, et en raison du manque d'information concernant la réalité du secteur, le conseil de quartier est d'avis que le principe de précaution devrait être appliqué, et la hausse de la norme sur le nickel mise de côté.

[Lire l'avis détaillé](#)

3.6.2 Avis déposé dans le cadre des consultations entourant le Plan particulier d'urbanisme du secteur Wilfrid-Hamel

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a accueilli favorablement le PPU Hamel-Laurentienne - saluant notamment les principes sur lesquels cet exercice de planification s'est basé, mais cet accueil demeure toutefois mitigé.

Il faut dire que plusieurs inquiétudes demeurent quant aux choix qui ont été effectués dans le cadre de la planification : largeur et portée du boulevard urbain; structure du pont d'étagement; vision encore imprécise concernant la vocation et l'intégration d'Expocité dans la trame urbaine du secteur; absence d'un cadre strict concernant l'obligation pour les promoteurs d'intégrer des logements de grandes tailles, autant que des logements sociaux ou abordables; amplitude potentielle du développement urbain proposé, avec des zones pouvant atteindre les 18 ou 20 étages; et cela sans compter le spectre du troisième lien autoroutier qui, d'un point de vue environnemental, pourrait rendre neutres les efforts de verdissement réalisés dans le cadre du Plan particulier d'urbanisme. Le conseil de quartier propose également de pousser plus avant les efforts de verdissement ou l'espace laissé aux transports actifs dans la planification.

En conclusion, le conseil de quartier propose dans l'aménagement de s'inspirer peut-être plus largement du « modèle limoulois » : si les quartiers limitrophes constituent un exemple réussi de densification à échelle humaine, peut-être y aurait-il lieu de s'inspirer de ces modèles?

[Lire l'avis détaillé](#)

3.6.2 Avis présenté dans le cadre des consultations de la Ville de Québec entourant le réaménagement du lien cyclable sur la 8e Avenue

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou estime que, pour le réaménagement proposé du lien cyclable sur la 8e Avenue, l'administration municipale vise des objectifs qui sont pertinents et nécessaires (plus grande sécurité pour les cyclistes, meilleure cohabitation des modes de déplacement, accessibilité quatre saisons au réseau cyclable, atténuation de la circulation de transit dans la portion sud de l'artère).

Toutefois, le conseil de quartier estime que, dans les moyens mis en œuvre pour l'atteinte de ces objectifs, la Ville manque d'ambition et, de ce fait, pourrait aller plus loin dans les mesures proposées quant à l'aménagement de l'artère. Il est d'avis également que les scénarios

d'aménagement proposés ne répondent pas suffisamment aux préoccupations relatives au verdissement, tout particulièrement pour le dernier tronçon de l'artère.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est préoccupé par les enjeux sécuritaires pour la portion entourant le virage à angle droit, entre le chemin de la Canardière et la 12e Rue. Il s'interroge également sur l'usage projeté du tronçon de la 11e Rue entre la 8e Avenue et le chemin de la Canardière. Enfin, le conseil de quartier suggère également d'envisager une approche de type « rue partagée » ou « vélorue » pour le tronçon de la 8e Rue situé entre la 1ere Rue et le chemin de la Canardière, en tout ou en partie, incluant possibilité d'un cul-de-sac ou d'autres mesures d'atténuation. Ces mesures permettraient d'atténuer la circulation de 1 transit - autant que d'ouvrir de l'espace additionnel, sur rue, pour des fins de verdissement ainsi que de lutte à la pollution atmosphérique et aux îlots de chaleur.

[Lire l'avis détaillé](#)

3.6.3 Priorités du conseil de quartier pour les élections provinciales 2022

En route vers les élections provinciales de l'automne 2022, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a identifié 8 enjeux, dossiers et projets jugés prioritaires, et sur lesquels il aimerait voir s'engager ou se prononcer les candidates et candidats des différentes formations dans la circonscription de Jean-Lesage :

- (1) Mettre en place des actions concrètes afin d'agir sur la qualité de l'air dans les quartiers de Limoilou, et ainsi lutter contre la pollution atmosphérique, afin de permettre aux Limoulois et Limouloises de vivre sainement dans un environnement sain, dans le respect de leur santé et au bénéfice de leur qualité de vie.
- (2) Soutenir le développement des projets de boulevards urbains pour les axes Laurentienne et Dufferin-Montmorency, permettant de réduire la présence d'axes autoroutiers au cœur du centre-ville de Québec, tout en favorisant la mobilité entre quartiers ainsi que l'accès au fleuve Saint-Laurent.
- (3) S'assurer que le projet de tunnel Québec-Lévis ne se réalise pas au détriment des populations locales, et ainsi que les installations liées à son éventuelle sortie à Québec, ou ses conséquences sur la circulation et la pollution atmosphérique, ne viennent pas porter atteinte à la santé et à la qualité de vie des résidents et résidentes des quartiers de Limoilou.
- (4) Appuyer le développement à Québec du tramway, réseau de transport collectif structurant et accessible, qui permette d'offrir aux résidents et résidentes une véritable alternative à l'automobile, tout en favorisant une intégration harmonieuse de celui-ci dans les milieux concernés.

- (5) Garantir un développement territorial pour et avec les citoyens et citoyennes, en s'assurant que les résidents et résidentes des quartiers concernés soient partie prenante du processus créatif et décisionnel dans le cadre d'initiatives transformatrices, comme l'aménagement projeté du littoral est, et que ceux-ci ne soient ainsi pas que consultés sur les décisions à venir, ou tenus informés de celles-ci.
- (6) Palier à l'absence de services de santé de proximité dans les quartiers de Limoilou, dans un contexte où les patients orphelins sont légions dans ce secteur, et où, avec la fermeture successive de diverses cliniques, les citoyens et citoyennes sont de moins en moins bien desservis hors des deux urgences qui s'y trouvent.
- (7) Trouver et appliquer des solutions concrètes à la crise du logement, afin de permettre à toutes et tous d'être en mesure de trouver des logements abordables dans les différents secteurs de Limoilou, et ainsi contribuer à lutter contre la gentrification progressive des différents quartiers.
- (8) Conjointement avec les acteurs municipaux et les citoyens, contribuer à trouver une sortie de crise qui permettra de réaliser des actions importantes d'aménagement et de verdissement dans les ruelles du quartier pour les artères qui sont actuellement propriété du gouvernement provincial.

3.5 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier

Le conseil de quartier a fourni, en février 2022, une lettre d'appui à la Table citoyenne Littoral Est concernant leur projet de centre communautaire autogéré, mettant de l'avant l'importance de ce type d'infrastructure pour le secteur, notamment en lien avec l'importante présence d'organismes et le manque de locaux adaptés pour ceux-ci.

Le conseil de quartier a produit, en mai 2022, une lettre d'appui à l'École Grande-Hermine, afin de marquer son soutien à son projet de parc-école. Le conseil de quartier a réitéré l'importance de ce projet hors des heures scolaires, en lien avec les besoins grandissants en matière d'espace de jeu, d'espaces de rassemblement et d'espaces verts.

4. COMITÉS EXTERNES

4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR), anciennement appelé "Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec" (CVI), a été formé formellement le 7 février 2005 et est maintenu en action en vertu du Règlement sur

l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles adopté par le gouvernement du Québec.

Après onze ans de travaux et de vigilance, le CVGMR a procédé à une réflexion sur son mode de fonctionnement et son mandat. Il est composé d'un total possible de 20 membres, dont 13 membres votants et 3 à 7 membres non-votants. Il se compose de représentants des conseils de quartiers, de représentants des groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des représentants du milieu municipal.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

Représentant du conseil de quartier : Pascal Marier-Dionne

4.2 Comité de vigilance des activités portuaires

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP) a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussière en provenance des activités portuaires. Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, d'un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, d'un représentant de l'administration portuaire, d'un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

Représentante du conseil de quartier : Marjorie Ramirez

4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté

Le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été mis en place en 2012 afin de constituer un lieu d'échanges privilégié avec la population au sujet des projets et activités de l'Administration portuaire de Québec (APQ). Il permet aux organismes et aux résidents de la communauté de s'informer, donner leur opinion et partager des suggestions.

Les modalités de fonctionnement du CRC ont été révisées en 2015, en collaboration avec ses membres. L'intention de l'APQ était de poursuivre et d'intensifier ses efforts de cohabitation avec les quartiers avoisinants.

Représentant du conseil de quartier : Martin Claveau

4.4 Comité conseil sur l'étude de la qualité de l'air en basse-ville

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec ont conclu une entente de partenariat pour étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. L'étude permettra de répondre aux préoccupations des citoyens des secteurs de Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville qui se disent préoccupés par la qualité de l'air ambiant ainsi que la qualité de l'air à l'intérieur des immeubles.

Malgré une demande en ce sens formulée en novembre 2021, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou n'a pas été en mesure d'obtenir le remplacement de sa représentante au sein du comité-conseil, compte tenu de l'état d'avancement des travaux.

Représentante du conseil de quartier : Jackie Smith

4.6 Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier.

Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Représentant du conseil de quartier : Michaël Gosselin

4.7 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a participé, en 2021, à la mise en place d'une Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville. Cette Table vise à agir en complémentarité à la Table Vélo et, de ce fait, ne s'intéressera pas aux enjeux associés au réseau cyclable, mais portera plutôt son attention sur les transports collectifs et les déplacements piétons.

Parmi les dossiers sujets à échange à cette instance, citons : le Réseau express de la Capitale et le tunnel Québec-Lévis, le Tramway de Québec ou encore la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier

4.8 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Rendez-vous Limoilou est une démarche en développement des communautés. Il s'agit d'un regroupement de citoyens et citoyennes, ainsi que de diverses organisations (organismes communautaires, écoles, institutions, etc.) de Limoilou. Ensemble, ceux-ci travaillent de manière concertée à améliorer les conditions de vie de la population, en particulier celles des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Un représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou siège à son comité de gestion.

Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier

4.9 Comité pour un quartier Stadacona bienveillant

Afin d'accompagner l'ouverture de l'École Stadacona, le conseil de quartier a été invité par le CIUSSS de la Capitale-Nationale et l'équipe du Lab-École à mettre en place un comité visant à créer un espace de partage entre la population et les acteurs du projet afin que Stadacona puisse accueillir avec bienveillance les nouvelles réalités liés à la sécurité des déplacements engendrés par cette nouvelle installation.

Représentant du conseil de quartier : Sébastien Lachance

4.10 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec

Mis en place par le Bureau de projet du Tramway de Québec, le comité réuni les présidents des 13 conseils de quartier présents sur le trajet du projet, un représentant du CIUSSS de la Capitale-Nationale, des représentants du milieu communautaire et du milieu commercial, ainsi que des ressources techniques provenant de la Ville, du RTC ou de partenaires privés, dans l'objectif de permettre des échanges constructifs et une concertation entre la Ville et la communauté afin d'assurer un arrimage entre les actions d'information et de consultation déployées par nos équipes et les besoins exprimés par les citoyens.

Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier

4.11 Comité des acteurs-clés des quartiers de la Canardière

La Ville de Québec a lancé une démarche de participation publique pour inviter les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement.

Rappelons qu'une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années : l'implantation du tramway, le développement de l'écoquartier D'Estimauville et de l'Espace d'innovation D'Estimauville, le redéveloppement des Galeries de la Canardière, la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH) et le déploiement éventuel de la zone InnoVitam.

Représentant du conseil de quartier : Pascal Marier-Dionne

4.12 Table des partenaires - projet sur la qualité de l'environnement bâti

Ce partenariat de recherche intersectoriel sur la qualité de l'environnement bâti réunira 14 universités canadiennes, toutes les écoles d'architecture et la plupart des départements d'architecture du paysage et de design environnemental ainsi que 23 disciplines concernées par l'impact des environnements bâtis sur les citoyens.

De plus, 68 organisations partenaires, y compris des institutions nationales et des organisations à but non lucratif, se joindront à la conversation, incluant le conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Le programme se donne trois objectifs :

- Analyser les limites actuelles des normes et modèles environnementaux pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
- Co-concevoir de nouvelles voies vers l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'environnement bâti.
- Définir de nouveaux cadres pour la définition de la qualité afin d'améliorer la valeur sociale de l'environnement bâti grâce à des feuilles de route vers la qualité.

Représentant du conseil de quartier : Nicolas Jean

5. PROJETS ET INITIATIVES

5.1 Développement d'une signalétique pour les ruelles du Vieux-Limoilou

« Tout doux mon minou, lâche le gaz! »; « En auto? Mollo comme l'escargot: ralentis! »; « Attention papillon : ruelles partagées! » : en réponse aux préoccupations des résidentes et résidents, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou rend disponible gratuitement à l'attention des résidentes et résidents du quartier une série de panneaux signalétique à l'esprit humoristique afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse lorsqu'ils utilisent les ruelles.

Ces panneaux s'inscrivent dans la foulée de la démarche consultative qu'avait menée le conseil de quartier, avec la collaboration d'Accès Transports viables, à l'été 2021. Parmi les constats mentionnés par les répondantes et répondants se trouvaient, en tête de file, des préoccupations liées à la vitesse de la circulation automobile dans ces artères. Ce projet vise à répondre, de façon directe, à cette préoccupation - mais dans un esprit ludique.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester à bit.ly/vitesse-ruelles.

La campagne est issue d'un financement obtenu par le conseil de quartier de la part de la Ville de Québec, et réalisée avec la collaboration d'Atémi.

5.2 Marquage sur les trottoirs à l'entrée des ruelles du Vieux-Limoilou

Dans le cadre de la *Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec*, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'intéressera pour une troisième année aux enjeux associés à la sécurité des déplacements dans les ruelles du quartier.

Pour cette nouvelle phase, le conseil souhaite s'intéresser aux intersections entre rues et ruelles : l'un des enjeux identifiés est lié à la sécurité des déplacements entre la ruelle et le trottoir, et la rue, vers l'autre portion de ruelle - donc le passage d'un côté à l'autre de la chaussée, dans un contexte où la continuité est directe, mais où le passage n'est pas balisé. À chaque année, cela amène quelques incidents dans le cadre des déplacements scolaires documentés en plus de plusieurs petits stress non documentés.

L'idée du projet est de faire un pochoir en forme de chat stylisé - simplement un contour plein avec quelques détails simples qui serait peinturé sur le trottoir, aux entrées ou sorties de ruelles, avec l'objectif de sensibiliser les automobilistes, par l'art public, à l'existence d'une zone de passage non balisée.

5.3 Le Coup de pousses de Limoilou

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'est associé au conseil de quartier de Lairet dans l'organisation d'une seconde édition du Coup de pousses de Limoilou. Le but de l'événement? Aider les citoyens et citoyennes du quartier à verdir leur quartier, créer des milieux de vie plus agréables et participer aux efforts de la Ville et des organisations environnementales pour améliorer la qualité de l'air, lutter contre les îlots de chaleur et conserver la biodiversité en ville!

L'édition 2022, tenue dans le stationnement de la Caisse Desjardins de Limoilou, ainsi que dans le stationnement de l'église Saint-Albert-le-Grand, a été un grand succès, avec plus de 1000 citoyens qui ont participé à l'événement, plus de 750 vivaces de près de 10 espèces différentes distribuées par des bénévoles chapeautés par les conseil de quartier.

L'événement a été rendu possible grâce au soutien de la Caisse Desjardins de Limoilou, de la Ville de Québec, de Sol Zanetti, député de Jean-Lesage, et de Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, ainsi qu'avec le soutien de la Ferme Bédard-Blouin et de Craque-Bitume.

5.4 Bac à jouets en libre service au parc Ferland

Le conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Limoilou a déposé en février 2020 un projet de bac à jouets communautaire au parc Ferland auprès du Service des loisirs de la Ville de Québec, avec la collaboration de la Joujouthèque Basse-Ville. Un financement est attendu de la Ville de Québec (selon le cas, par le biais du Service d'interaction citoyenne ou du Service des loisirs), en complément avec un montant réservé pour le projet auprès de la Caisse Desjardins de Limoilou. Actuellement, les partenaires du projet attendent l'aval Service des loisirs pour avancer dans l'espoir d'éventuellement pouvoir réaliser un projet pilote dans le parc Ferland, au bénéfice des enfants du quartier.

Pour l'instant, un comité-conseil visant à mettre en place une politique autorisant et balisant l'intégration de bacs à jouets en libre service a été mis en place en 2022, avec une rencontre en virtuel ayant été réalisée, ainsi que des avis courriels sollicités.

5.5 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou

Le projet de frigo-partage consiste en l'installation d'un réfrigérateur dans l'espace public afin que la population y dépose des denrées. Il peut s'agir de nourriture ou de repas déjà préparés que les gens ont en trop, ou encore de surplus provenant des épiceries ou des restaurants. En tout temps, n'importe qui peut ouvrir le frigo et prendre ce qui lui convient. Les objectifs de ce projet sont d'éviter le gaspillage alimentaire, favoriser l'entraide et offrir de la nourriture à ceux qui en ont besoin.

L'initiative répond à un réel besoin de la population du Vieux-Limoilou : en effet, la défavorisation est forte dans le quartier, où environ une personne sur quatre vit sous le seuil de faible revenu, alors que, comparativement, cette situation est vécue par une personne sur dix au niveau de l'agglomération de Québec. Le projet de frigo-partage n'a pas la prétention de répondre aux besoins de sécurité alimentaire des personnes en situation de pauvreté, mais sera une option supplémentaire pour les gens qui ne peuvent se nourrir adéquatement.

Après plusieurs tentatives infructueuses visant à trouver un lieu d'hébergement pour le frigo-partage sur la 3e Avenue ou dans les environs, un partenaire s'est manifesté afin de recevoir l'infrastructure au devant de son commerce. Le projet pourra donc aller de l'avant en route vers l'automne 2023, avec l'appui de la Ville de Québec.

5.6 Limoil'Air

Ce sont quelque 80 capteurs de particules fines qui ont été installés progressivement depuis mai 2022 sur les toitures et les balcons des habitations du secteur Limoilou.

Cette démarche de sciences citoyennes a permis aux résident.es, des ménages participants, de faire un suivi quotidien de la qualité de l'air de leurs quartiers et ainsi s'approprier de nouvelles connaissances quant aux enjeux environnementaux. L'objectif de Limoil'Air, est de s'outiller, se doter d'une compréhension élargie des enjeux, réalités et méthodes relatives à l'analyse de la qualité de l'air, autant que d'obtenir une compréhension plus large des dynamiques liées à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou.

Avec ces capteurs, la présence et la qualité de PM2.5 qui se trouvent dans l'air ambiant de Limoilou sera mesurée à chaque dix minutes. Les données recueillies chez les gens seront ensuite envoyées à fréquence régulière vers la plateforme Web de Revolv'Air, à partir de laquelle elles pourront ensuite être mises en relation avec d'autres données environnementales. Tout au long de cette collecte de données, les ménages participants auront l'opportunité de mettre en place une démarche scientifique d'analyse et seront invités à tenir un journal de bord lié à la qualité de l'air ambiant, et ce, tout en étant accompagnés par un groupe de professionnels et experts associés à divers organismes et institutions de recherche de la région.

La démarche sera également documentée, et les données archivées et partagées, afin de permettre leur réutilisation dans le cadre d'autres études ou analyses.

Pour visualiser les données en temps réel : <https://app.revolvair.org/revolvair>

Chapeauté par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et la plateforme Revolv'Air, le projet est réalisé grâce au Fonds Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, ainsi qu'avec la collaboration du député de Jean-Lesage, Sol Zanetti. Les conseils de quartier de Lairet et de Maizerets participent également à l'initiative. À noter que certains capteurs, sur des édifices municipaux, ont également été installés en collaboration avec la Ville de Québec.

L'apprentissage automatique sollicité pour une seconde phase à l'hiver 2023

À noter, à la fin de l'année 2022 a été déposée une seconde phase au projet, visant le développement d'algorithmes basés sur l'apprentissage automatique afin de procéder de façon automatisée au nettoyage et à l'organisation des données colligées. Ce projet sera réalisé entre janvier et avril 2023 en collaboration avec la Coopérative de solidarité en intelligence artificielle Baseline, et permettra de bonifier la qualité des données fournies pour téléchargement aux citoyennes et citoyens, ainsi que d'en faciliter l'analyse.

5.7 Les Particules

On dit de la pollution atmosphérique qu'elle est une « tueuse invisible ». À l'œil nu, il est ainsi presque impossible de voir l'air qu'on respire, qu'il soit pur ou saturé de polluants. Depuis plus d'une dizaine d'années, on parle régulièrement dans l'actualité de la qualité de l'air des quartiers de la basse-ville et de Limoilou... mais au final, à quoi ressemble-t-il vraiment? Une particule d'air limouloise ou basse-vilaine, ça a l'air de quoi? Le conseil de quartier a sollicité l'artiste en arts visuels Wartin Pantois pour la production, dans une approche de médiation culturelle, d'une œuvre d'art public de grande envergure (8m x 10m) : Les Particules.

L'œuvre est le fruit d'une collaboration entre l'artiste et plus d'une centaine de résidents et résidentes des quartiers de Limoilou. À travers une démarche de médiation culturelle, l'artiste a cherché à amener les citoyens et citoyennes à donner corps à leurs inquiétudes, et à représenter visuellement l'air qu'ils respirent, jour après jour.

[Visionner un résumé-vidéo du lancement de l'oeuvre](#)

La démarche a été rendue possible grâce à l'appui de Sol Zanetti, député de Jean-Lesage, ainsi qu'avec le soutien de la Caisse Desjardins de Limoilou.

5.8 Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou

Dans le cadre d'un vaste projet de verdissement réalisé par le biais de l'organisme Emprises - espaces urbains, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a complété à l'automne 2022 la production d'une cartographie complète des opportunités associées à la plantation d'arbres remarquables dans le Vieux-Limoilou. L'initiative a été réalisée grâce au soutien de la Caisse Desjardins de Limoilou, par le biais de son Fond Écoresponsable, et en collaboration avec Emprises ainsi qu'avec l'Association forestière des deux rives.

L'évaluation a permis d'identifier les sites de plantation à fort potentiel, en fonction de divers critères tels que la surface de terrain minimale, la surface non-perméable, la proximité de services, la proximité d'une fondation fragile, la proximité d'un passage automobile, etc. Cette étape a été, par ailleurs, être l'occasion d'identifier d'autres zones, à potentiel moyen, pour la plantation d'arbres ou d'arbustes qui pourraient stimuler l'imaginaire d'autres propriétaires non

ciblés par le projet de plantation qui sera démarré à l'été 2023 - ainsi que par d'autres étapes de repérages qui seront réalisés en parallèle, avec l'apport de la population.

L'évaluation a été réalisée à la fois en consultant les outils cartographiques rendus disponibles par la Ville de Québec, ainsi que par des outils de visualisation comme Google Maps, avec, en complément du repérage aérien (via drone) et du repérage terrain. Les prochaines étapes s'amorceront en mai 2023, et la cartographie réalisée sera rendue accessible à ce moment.

5.9 Festival de quartier 100% Limoilou

Du 16 au 18 septembre, c'est l'événement festif à ciel ouvert 100% Limoilou qui viendra clore la saison estivale dans le quartier! Déployé par la SDC 3e avenue, avec la participation active de différents acteurs qui contribuent chaque jour au succès de Limoilou - incluant le conseil de quartier du Vieux-Limoilou, dans la suite des trois éditions (pré-pandémiques) de l'événement Limoilou en famille. Ce sont trois journées de festivités à l'image du quartier qui ont pris d'assaut cette partie de la ville, attirant quelque 30 000 personnes.

Animation musicale, DJ en soirée, activités pour la famille, marché public, compétition sportive et prestations circassiennes ont été notamment au rendez-vous, tout comme l'accès aux différentes terrasses, boutiques et artisans qui font la réputation du quartier.

6. MOBILISATIONS

En 2022, le conseil de quartier a participé de façon active à diverses mobilisations autour de dossiers d'importance dans le quartier du Vieux-Limoilou. Cette participation a pu prendre différentes formes : participation à des comités stratégiques, préparation de mémoires ou de résolution, rédaction de lettres ouvertes, sorties médiatiques, et plus.

6.1 Rehaussement de la norme sur le nickel dans l'air ambiant

Le 30 mars 2021, le Gouvernement du Québec a annoncé son intention d'augmenter de 4 fois la valeur maximale de nickel tolérée dans l'ensemble de particules plus petites que 10 microns émises dans l'air, souhaitant ainsi porter ce taux à 70 ng/m³ - appuyant, entre autres, cette décision sur un avis favorable rendu par la Direction de la santé publique (DSP). Cette intention est devenue réalité au 22 décembre 2021, alors que le Gouvernement du Québec a déposé un avis dans *La Gazette des communes* annonçant son intention de rehausser la norme sur le nickel au terme d'une démarche de participation publique qui se terminait au 15 février 2022.

Le conseil de quartier a été activement engagé dans la mobilisation autour de cette hausse, en amont autant qu'en aval.

6.2 Tunnel Québec-Lévis

Le «troisième lien» autoroutier va anéantir des années d'efforts investis par des citoyennes et citoyens, des organismes, des acteurs sociaux afin d'y améliorer la qualité de vie – des milliers d'heures d'efforts investies à agir sur la qualité de l'air, à verdir, à réduire la circulation automobile, à sécuriser nos rues et intersections, à rendre les espaces publics plus conviviaux, à bonifier l'offre en transports actifs...

Dans le cadre d'actions de mobilisation, il a été rappelé que les quartiers centraux ne sont pas un lieu de transit entre la Couronne-Nord et la Rive-Sud de Québec : ce sont des milieux de vie dans lesquels des dizaines de milliers de personnes vivent, élèvent leurs famille, vieillissent, cohabitent au quotidien avec leurs voisins et voisines. Nous avons le droit d'y vivre dans des environnements de qualité, dans des conditions saines, qui ne nous rendent pas malades et qui sont sécuritaires. Et cela pour un projet qui n'a été l'objet d'aucune consultation auprès de la société civile, ni d'aucune évaluation d'impact alors que le tunnel, une fois réalisé, aura des impacts majeurs au centre-ville – sur l'environnement, sur le bâti, sur la santé, sur le transit automobile, sur le camionnage, sur la qualité de l'air.

CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILLOU
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION
DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ (non vérifiés)
LE 31 DÉCEMBRE 2022

| | 2022 | 2021 |
|--|---------------------|--------------------|
| PRODUITS | | |
| Ville de Québec - Fonctionnement | 1 400\$ | 1 480\$ |
| Subvention Desjardins – Projet Limoil’air | 30 500\$ | |
| Don de M. Sol Zanetti – Projet Limoil’air | 1 000\$ | |
| Subvention Desjardins - Projet Canopé cartographie | 10 750\$ | |
| Ville de Québec – Projet sécurité routière (signalétique ruelle) | 3 000\$ | |
| Don M. Sol Zanetti – Projet les particules | 5 000\$ | |
| Ville de Québec- Projet frigo-partage | 3 750\$ | |
| Ville de Québec - soutien mobilisation sondage | -- | 3 000\$ |
| Ristourne Desjardins | 2.32\$ | 2.32\$ |
| Ville de Québec - Projet Coup de pousse | 1 000\$ | 2 250\$ |
| Don de M. Sol Zanetti - Projet Coup de pousse | 1 000\$ | 1 000\$ |
| Don de Mme Julie Vignola - Projet Coup de pousSES | 800\$ | |
| Subvention SDC 3 ^e Avenue - Projet réconforts | -- | 500\$ ¹ |
| TOTAL | 63 202.32 \$ | 8 232.32\$ |

¹ Note au lecteur : somme de 500\$ reçu pour un projet 2020, mais chèque encaissé en 2021.

| | | |
|---|--------------------|-------------------------------|
| CHARGES | | 2 637.84²\$ |
| <u>Fonctionnement</u> | 1 773.96\$ | 1 966.90³\$ |
| • Exemple : secrétaire de service | 900\$ | 1 105⁴\$ |
| • Exemple : frais bancaires | 71.40\$ | 71.40\$ |
| • Exemple : autres (publicité, matériel) | | 333.43\$ |
| • Dépenses autorisées en 2020, mais chèques encaissés en 2021 | | 905\$ |
| • Dépenses autorisées en 2021, mais chèques encaissés en 2022 | | |
| BILAN Fonctionnement | (373.96\$) | (1 157.84\$) |
| <u>Projets</u> | 54 619.49\$ | |
| Projet – Limoil’air | 2 876.82\$ | |
| Projet - Canopé cartographie | 1 750\$ | |
| Projet- Sécurité routière (signalétique ruelles) | (161.81\$) | |
| Projet – Les particules | (540.8\$) | |
| Projet – Frigo-partage | -- | |
| Projet – Coup de pousse | (331.89) | 4 840.88\$ |
| Projet – Mobilisation sondage | -- | 3 040.24\$ |
| BILAN - PROJETS | 7 181\$ | (1 223\$) |
| TOTAL | 56 393 \$ | 10 611\$ |

² Note au lecteur : Un montant de 905\$ est imputable à l’année 2020, mais les chèques furent encaissés en 2021. Le lecteur doit lire 1 732.84\$

³ Note au lecteur : tous les chèques de cette charge n’ont pas été encaissés (489\$). Le lecteur doit donc lire 1 477.90\$.

⁴ Note au lecteur : un montant de 255\$ a été émis et autorisé en 2020 et le chèque encaissé en 2021. Le lecteur doit donc lire 850\$.

| | 2022 | 2021 |
|--|-------------------------------|---------------------|
| Excédent des produits par rapport aux charges | 6 809.32\$ | (2 378.68\$) |
| Actif net non affecté au début de l'exercice | 3 384.98\$⁵ | 2 763.90\$ |
| Actif net non affecté à la fin de l'exercice (31-12-2022) | 7 492.84\$ | 3 384.98\$ |
| Total au livre (incluant la part sociale de 5\$) | 7 497.84\$ | 3 389.98\$ |

⁵ Note au lecteur : le solde au 1^{er} janvier 2022 aurait dû être de 384.98\$, car chèque de 3 000\$ pour dépense autorisée en 2021 n'a pas encore été encaissé.